



Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Cette formation accompagne l'entreprise dans l'élaboration et la mise à jour de son Document unique d'évaluation des risques

Objectifs :

Connaître la réglementation concernant le document unique et d'évaluation des risques
Mettre en place une démarche d'identification et d'évaluation des risques
Maîtriser les modalités du document unique et de ses mises à jour

Public :

Tout salarié qui doit s'impliquer dans la réalisation ou dans la mise à jour du document unique
Chefs d'établissement, chefs des services techniques et responsables sécurité, CHSCT

Prérequis :

Connaissance de base en prévention souhaitée

Compétences visées :

S'équiper et choisir le matériel nécessaire Réaliser les prestations en respectant les règles d'hygiène et de sécurité

Moyens et documents pédagogiques :

Vidéo projecteur / Documentation / Support de cours remis à chaque participant

Méthodes pédagogiques :

Formation théorique – Etude cas - Exposés

Evaluation et sanction de l'action :

Remise d'une attestation de formation

Recommandation :

Prévoir les documents déjà existants dans l'entreprise

Animateur :

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels. IPRP

Lieu :

Intra ou inter-entreprise

Durée :

1 à 2 jours selon l'activité et la taille de l'entreprise

Contenu :

Contexte législatif

Rappel de la réglementation : le décret du 5 novembre 2001

Points fondamentaux

Les conséquences pénales en cas d'absence ou de non mise à jour du Document unique.

L'obligation de transcrire et mettre à jour dans « un document unique » les résultats

Le document unique : son objectif, sa présentation, son contenu.

Préparation de la démarche

Engagement et volonté de la direction

Construire l'organisation adaptée à l'entreprise

Les acteurs et les moyens

Préparation à l'évaluation des risques

Connaître son entreprise et ses situations de travail

Méthodologie et Outils

Découpage de l'entreprise en Unité de Travail

Choix du document d'identification des risques

L'identification des risques

Identifier les sources de danger au travail à travers :

- Les procédés de fabrication
- Les équipements de travail
- Les produits et substances utilisées

Déterminer les risques et l'exposition des personnes

Gérer et communiquer

Identifier les acteurs internes et externes.

Repérer les relations à établir et les moyens associés.

Cibler les messages dans le temps.

Assurer un retour d'expérience.

En intra-entreprise, visite de l'ensemble des lieux et de chaque unité de travail